

Advanced e -Technologies : AeTECH
Société Anonyme au Capital Social de 2 223 334 dinars
Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II
2035 Tunis-Carthage
R.C: B151062001
M.F: 773418W/A/M000

Résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 14 octobre 2016

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Advanced e-Technologies entérine le retard de la présente Assemblée, et considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve desdits rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il en résulte, une perte nette comptable de 1 217 363 Dinars Tunisiens.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code tunisien des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont visées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2015 s'élevant à 1 217 363 Dinars Tunisiens en totalité au poste « Report à nouveau ».
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars Tunisiens net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction à titre des jetons de présence pour l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité d'audit permanent à 250DT Net par membre / séance.

Les membres du comité d'audit sont :

- Madame Hajer MASMOUDI : Président du comité d'audit
- Monsieur Walid Ben RHOUMA : Membre
- Monsieur Jamel CHAIEB : Membre
- Monsieur Mongi CHAIEB : Membre

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des membres du conseil d'administration :

- Monsieur Zoubeir CHAIEB : Président de conseil
- La Société STB SICAR : Membre
- Madame Hajer MASMOUDI : Membre
- Monsieur Walid BEN RHOUMA : Membre représentant les intérêts des petits porteurs
- Monsieur Jamel CHAIEB : Membre
- Monsieur Mongi CHAIEB : Membre

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

Constatant que le mandat du commissaire aux comptes vient à terme l'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet Horwath ACF représenté par Mr Noureddine BEN ARBIA en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AeTECH

SA au capital de 2.223.334 dinars
Rue des entrepreneurs, Charguia II, Ariana



BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

De l'exercice clos le 31 décembre 2015

AeTECH
BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au		
	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs			
Actifs non courants			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		406 434	396 534
Amortissements des immobilisations incorporelles		(284 220)	(243 253)
		122 214	153 281
Immobilisations corporelles		2 347 112	2 141 686
Amortissements des immobilisations corporelles		(1 641 943)	(1 408 571)
		705 169	733 115
Immobilisations financières		302 438	264 115
Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(206 626)	(206 626)
		95 813	57 489
Total des actifs immobilisés		923 196	943 885
Autres actifs non courants		34 545	104 908
		957 741	1 048 792
Actifs courants			
Stocks		1 889 594	1 246 973
Provisions sur stocks		(584 233)	(444 746)
		1 305 361	802 227
Clients et comptes rattachés		6 820 516	6 736 566
Provisions sur comptes clients		(1 628 506)	(1 476 478)
		5 192 011	5 260 088
Comptes de régularisations et autres actifs courants		3 733 754	3 858 172
Provisions sur autres actifs courants		(75 037)	(304 919)
		3 658 717	3 553 253
Placements et autres actifs financiers		10 716	11 554
Liquidités et équivalents de liquidités		496 871	317 115
		10 633 676	9 944 237
Total des actifs courants		10 633 676	9 944 237
Total des actifs		11 621 417	10 993 030

AeTECH

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital social	2 223 334	2 223 334
Réserves	164 000	164 000
Résultats reportés	(3 620 458)	(2 403 094)
Autres capitaux propres	2 916 670	2 916 670
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	1 683 546	2 909 909
Total des capitaux propres après affectation	1 683 546	2 909 909
Passifs		
Passifs non courants		
Provisions pour risque et charges	9 600	9 600
Emprunts	466 856	537 821
Total des passifs non courants	476 456	547 421
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 716 336	1 985 031
Autres passifs courants	3 381 092	2 730 267
Concours bancaires et autres passifs financiers	3 364 016	2 829 402
Total des passifs courants	9 461 415	7 544 699
Total des passifs	9 937 871	8 092 120
Total des capitaux propres et des passifs	11 621 417	10 993 030

Evolution des capitaux propres après affectation du résultat 2015

	Capital Social	Réserves légales	Résultat reporté	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	- 2 403 095	2 916 670	- 1 217 363	1 683 546
Affectation Résultat AGO du 14/10/2016			- 1 217 363		1 217 363	
Total des capitaux propres au 31/12/2014 après affectation des résultats	2 223 334	164 000	- 3 620 458	2 916 670	-	1 683 546